

LE DENIER DE L'EGLISE

Homélie pour le 32^e dimanche du temps ordinaire – Année B – 11 novembre 2018)

Dans son enseignement, Jésus disait : « Méfiez-vous des scribes, qui tiennent à sortir en robes solennelles et qui aiment les salutations sur les places publiques, les premiers rangs dans les synagogues, et les places d'honneur dans les dîners.

Ils dévorent les biens des veuves et affectent de prier longuement :

ils seront d'autant plus sévèrement condamnés. »

Jésus s'était assis dans le Temple en face de la salle du trésor, et regardait la foule déposer de l'argent dans le tronc.

Beaucoup de gens riches y mettaient de grosses sommes.

Une pauvre veuve s'avança et déposa deux piécettes.

Jésus s'adressa à ses disciples : « Amen, je vous le dis :

cette pauvre veuve a mis dans le tronc plus que tout le monde.

Car tous, ils ont pris sur leur superflu, mais elle, elle a pris sur son indigence : elle a tout donné, tout ce qu'elle avait pour vivre. »

(Marc 12, 38-44)

Un certain vendredi après-midi, dans les années 1995-2000, je présidais deux célébrations de funérailles. La première, pour la mère d'un professeur d'une grande université parisienne, la seconde pour la mère de deux femmes modestes. A la fin de la première, le professeur me remit un chèque de 5000 francs (= 760 €); quant aux deux femmes, elles me remirent un billet de 200 francs (30 €). Ce jour-là, j'eus vraiment le sentiment que chacun avait donné ce qu'il pouvait, selon ses revenus.

En revanche, je présidais un jour la célébration d'un mariage, avec costume d'excellente coupe pour lui et robe splendide pour elle, église largement décorée, et chanteuse qui va avec... A la fin de la célébration, le nouveau marié me remit une enveloppe contenant... un billet de 100 francs (15 €). Ce jour-là, j'eus vraiment le sentiment qu'on s'était moqué de moi, et, à travers moi, de l'Eglise. Je le rejoignis sur le parvis, et lui rendis son billet : "Je ne suis pas à la mendicité". Et il reprit son billet !...

Dans le récit que nous avons entendu, Jésus ne condamne pas ceux qui donnent beaucoup, pour louer celle qui donne peu. Il dit simplement son admiration pour cette veuve qui, ayant peu pour vivre, donne cependant beaucoup de ce peu qu'elle a.

Ceux qui, à l'époque, déposaient leur offrande dans le Trésor du Temple ne faisaient pas seulement un acte de charité, une aumône. Ils assuraient ainsi la pérennité de la puissance du Temple, lieu symbolique de la présence de leur Dieu, de leur identité de peuple de Dieu, et de la seule liberté que l'occupant romain leur avait laissée, celle de pratiquer la religion de leurs pères.

Chez nous, la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905) a eu pour conséquence majeure d'obliger l'Eglise de France à assurer elle-même ses ressources. Et l'on inventa le "Denier du Culte", aujourd'hui appelé "Denier de l'Eglise", l'ensemble des fidèles catholiques prenant collectivement en charge le fonctionnement de l'Eglise et de son personnel. Plus tard, dans les années 1960, le Concile Vatican II définit l'Eglise "servante et pauvre". Depuis ces années, dans tous ses diocèses (du moins en France), l'Eglise a assuré la transparence de sa gestion financière. Et aujourd'hui l'Eglise est vraiment pauvre. Le nombre de ses prêtres a diminué sensiblement, nous le savons tous, mais ce que vous savez moins, c'est que, si, par un coup du sort, nous avions aujourd'hui autant de prêtres qu'il y a quarante années, nous ne pourrions pas les payer... ! Des hommes et des femmes ont accepté une mission de permanent(e), mais, outre que peu sont salariés, ceux qui le sont ne reçoivent qu'un demi ou un quart de SMIC ! Le fonctionnement de l'Eglise repose aujourd'hui, pour l'essentiel, sur des personnes

bénévoles, dont le dévouement est admirable et la compétence souvent avérée, mais qui n'acceptent de s'engager que sur un temps très court, ce que personne ne songerait à leur reprocher.

Et nombre de familles continuent de solliciter l'Eglise pour le baptême et la catéchèse de leurs enfants, pour leur mariage, ou les funérailles de leurs parents. Et vous-mêmes désirez que des eucharisties puissent être assurées régulièrement dans vos églises.

Les riches qui déposaient beaucoup dans la caisse du Trésor, et la veuve dont Marc nous parle aujourd'hui manifestaient, chacun selon ses possibilités leur attachement à la foi et à la religion de leurs pères. La pauvre veuve avait peut-être mieux compris que d'autres l'importance du Temple... de même que certains d'entre vous ont le souci de faire vivre l'Eglise. Mais comment le dire aux autres ?

Jean-Paul BOULAND